



Aider les territoires à s'adapter aux changements climatiques, avec la nature



AUTEURE
Marie Lescroart

INNOVATION À travers le projet Life Artisan, lancé en 2020, l'OFB et ses 27 partenaires travaillent au déploiement de « Solutions d'adaptation fondées sur la nature » pour accroître la résilience des territoires aux effets du changement climatique.



→ Le projet pilote d'Etang Z'abricots, dans la baie de Fort-de-France, est une opération de génie écologique fondée sur la mangrove pour réduire la vulnérabilité du port de plaisance face au changement climatique.

© Communauté d'agglomération du centre de la Martinique

Changer

La désimperméabilisation et la végétalisation des cours d'école primaire, à Lille, participe à la réduction des îlots de chaleur urbains et à la limitation du ruissellement des eaux pluviales. Elle crée aussi des habitats diversifiés et de qualité pour les espèces sauvages, tout en sensibilisant les élèves, leurs familles et le personnel de ces établissements à la biodiversité.

L'amélioration de la résilience du maillage bocager de Suisse normande au stress hydrique et thermique contribue à préserver les haies, des habitats naturels essentiels à l'intégrité de la trame verte et bleue du territoire. Cela leur permet du même coup de jouer pleinement leur rôle dans l'interception du ruissellement et des sédiments, ce qui limite le phénomène d'érosion, les inondations et les coulées de boue. Sans oublier de contribuer au passage à l'épuration de l'eau et au stockage du carbone !

Quant à la plantation de pieux et de fascines à l'extrémité de la Pointe des Sables, en Martinique, elle a pour objec-

tif de rétablir les conditions favorables à la reconquête du littoral par la mangrove. Les bénéfices ? Une meilleure protection de la côte contre les assauts de l'océan, une contribution au stockage du carbone, mais aussi un maintien de la fonction « nurserie » pour les poissons et des avantages divers pour la biodiversité locale. La présence de palétuviers, en atténuant le clapot, contribuera aussi au confort des usagers du port de plaisance tout proche.

Les écoles lilloises, le bocage normand, la mangrove martiniquaise mais aussi la ville des Mureaux, dans les Yvelines, le bassin versant de l'aquifère de Champigny, en Île-de-France, la tête de bassin versant du Néal (Bretagne), les forêts du Parc naturel régional des Pyrénées ariégeoises, la Métropole du Grand Lyon, le marais de l'Estagnol (Var) et la Communauté d'agglomération du Centre littoral (Guyane) sont le théâtre du programme démonstrateur du projet Life Artisan (Accroître la résilience des territoires aux changements climatiques par l'incitation aux solutions d'adaptation fondées sur la nature).

FOCUS

Un forum fondateur

Ateliers thématiques, conférences d'experts, retours d'expérience, visites sur le terrain, remise des trophées Artisan... Les 15 et 16 mars derniers, plus de deux cents personnes se sont réunies à Lille pour le premier forum Artisan intitulé « Le climat change, adaptons-nous avec la nature », et cinq cents autres ont suivi l'événement à distance. « Deux ans après le lancement du projet, ce forum est un jalon essentiel. Il a permis de créer une véritable communauté d'engagement entre collectivités locales, entreprises, associations, gestionnaires d'espaces naturels, scientifiques impliqués », se félicite Mathilde Loury, sa coordinatrice. Le Life Artisan tiendra son forum tous les deux ans.

POUR VOIR OU REVOIR L'ÉVÉNEMENT

ofb.gouv.fr/retransmission-du-forum-life-artisan-le-climat-change-adaptons-nous-avec-la-nature

Au total, dix sites pour déployer des « solutions d'adaptation fondées sur la nature » dans des contextes variés, afin de tester cette manière innovante de concilier la préservation de la biodiversité, l'adaptation au changement climatique et le bien-être humain.

Telles que définies par l'UICN (Union internationale pour la conservation de la nature) en 2020, les Solutions fondées sur la nature (SfN) visent à « protéger, gérer de manière durable et restaurer les écosystèmes naturels ou modifiés pour relever directement les enjeux de société de manière efficace et adaptative tout en assurant le bien-être humain et en produisant des bénéfices pour la biodiversité ». Les Solutions d'adaptation fondées sur la nature (SafN) permettent quant à elles de répondre plus spécifiquement à l'enjeu de l'adaptation au changement climatique, en restaurant notamment les « services écosystémiques de type "régulation" (température et humidité, érosion, cycle hydrologique ...) ».

Les SafN proposent ainsi une réponse conjointe aux deux crises majeures que sont l'érosion de la biodiversité et le changement climatique et qui sont, en fait, intimement liées. En effet, si le changement climatique impacte fortement les écosystèmes, ces derniers absorbent près de la moitié des émissions de dioxyde de carbone générées par l'être humain ! Ils sont également indispensables en matière d'adaptation : les dunes protègent de l'érosion côtière, les zones humides constituent une protection naturelle contre les inondations, la diversité des forêts réduit le risque d'incendie... « Exploiter ces interactions entre climat et biodiversité nécessite un travail conjoint entre les experts de ces deux domaines. C'est en soi une forme d'innovation, tant nos politiques sont pour l'instant cloisonnées », observe Mathilde Loury, coordonnatrice du projet à l'OFB.

Mis en œuvre depuis 2020 pour une durée de huit ans, financé par la Commission européenne et le ministère de la Transition écologique à hauteur de 16,7 millions d'euros, le projet Life Artisan est piloté par l'Office français de la biodiversité avec l'appui de 27 partenaires. Il s'adresse aux collectivités locales et aux entreprises des filières de la bioéconomie (pêche, agriculture, sylviculture...). Son objectif est large : faciliter le déploiement des SafN au cœur des territoires.

Durant tout le projet, il s'agira de suivre les performances en matière d'adaptation et leurs co-bénéfices sur le bien-être humain et la biodiversité, en s'inspirant des huit critères, assortis de 28 indicateurs, fixés par l'UICN pour définir les Solutions fondées sur la nature. Ces dernières doivent notamment « répondre efficacement à des défis de la société » (critère 1). En l'occurrence, pour les SafN, il s'agit de s'adapter aux effets du changement climatique. Elles doivent aussi (critère 3) « procurer des avantages nets à la biodiversité et à l'intégrité des écosystèmes ». Il ne s'agit pas de proposer des plantations monospécifiques pour capter le carbone ! En outre, les SfN doivent nécessairement reposer sur des processus de gouvernance « inclusifs, transparents et habilitants » (critère 5). Cela amène des personnes de cultures très différentes, parfois opposées, à travailler ensemble. Enrichissant à terme, cela nécessite un accompagnement spécifique, d'autant que le concept de SfN est très peu connu du grand public.

Lors des études préparatoires au lancement du Life Artisan, d'autres freins à la mise en œuvre des SafN ont été recensés. Ils sont notamment liés à la mobilisation des parties prenantes, à des questions économiques et financières, ou encore techniques et matérielles (manque de compétence, besoin d'accompagnement...). Pour y répondre, Artisan s'appuie sur quatre piliers. Outre le programme démonstrateur et ses dix actions réparties dans les territoires, quatorze réseaux régionaux ont été créés, chacun disposant d'un animateur. Leur objectif est de faire émerger les dynamiques autour des SafN en s'adaptant aux spécificités locales, tant sur le plan des risques liés au changement climatique que sur celui du patrimoine naturel et du contexte socio-économique. Ils devront pour cela mobiliser et aider les porteurs de projet en les mettant en relation, en diffusant des outils sur les SafN et en s'appuyant sur les relais locaux.

À l'échelon national, il s'agit de développer et de diffuser les outils et les ressources nécessaires, grâce à une interface web dédiée (Centre de ressources pour l'adaptation au changement climatique¹). Sept groupes de travail thématiques (science et société, milieu rural, eau, urbain, littoral, Outre-mer et acteurs économiques) ont également été créés. Leurs travaux viendront alimenter les échanges et enrichir les ressources.

Le quatrième pilier du projet Artisan, plus transversal, vise à mobiliser les leviers de mise en œuvre des SafN : accompagnement des filières économiques particulièrement exposées aux changements climatiques (secteurs agricole, sylvicole, du tourisme et du bâtiment) ; appui à l'accès aux financements... Des formations seront également propo-

¹ • adaptation-changement-climatique.gouv.fr



→ Dans la Métropole de Lyon, la transformation des arbres en arbres de pluie permet de déconnecter les eaux pluviales du réseau d'assainissement.

© Métropole Grand Lyon

sées pour les décideurs publics et privés et pour les équipes techniques de collectivités territoriales. Un MOOC sur les solutions d'adaptation fondées sur la nature est par ailleurs prévu pour 2024. Il sera largement alimenté par les autres travaux menés dans le cadre du Life, à toutes les échelles. « L'objectif est que, d'ici sept ans, les collectivités locales et les entreprises aient conscience de la nécessité, pour leur propre intérêt, de s'adapter au changement climatique tout en protégeant la nature », conclut Mathilde Loury. ■

Agir

Collectivités locales, gestionnaires d'espaces naturels et entreprises concernés par l'adaptation au changement climatique, rejoignez la communauté Artisan !

POUR ALLER PLUS LOIN

ofb.gouv.fr/le-projet-life-integre-artisan

Focus

Trophées Artisan : bravo aux lauréats !

Tous les deux ans, l'Agence de la transition écologique (Ademe), en partenariat avec l'Office français de la biodiversité (OFB) et l'Observatoire national sur les effets du réchauffement climatique (Onerc), récompensera des acteurs publics et privés (collectivités territoriales, agences nationales, universités publiques, ONG, entreprises...) ayant mis en œuvre une action d'adaptation au changement climatique s'appuyant sur des solutions fondées sur la nature. En mars dernier, pour la première édition, six lauréats se sont distingués :

- dans la catégorie « Réduction des risques climatiques », Lorient Agglomération a été mis à l'honneur pour son aménagement dunaire visant à protéger les habitations de la presqu'île de Gâvres de l'érosion et de la submersion marine, ainsi que la ville d'Echirrolles, pour la transformation de la cour de l'école Marcel David et de ses abords en îlot de fraîcheur urbain de proximité ;
- dans la catégorie « Adaptation de la gestion de la nature, des ressources et des milieux », les lauréats sont, d'une part, la commune de Saint-Martin d'Auxigny et le Syndicat intercommunal de la vallée de l'Yèvre (Sivy), pour la restauration des fonctionnalités de la rivière l'Auxigny visant à faire face à l'évolution des régimes de pluies et, d'autre part, l'Office national des forêts, avec son projet Carib-Coast pour le suivi et l'atténuation de l'érosion côtière par les écosystèmes, dans un contexte caribéen.

Enfin, dans la catégorie « Adaptation des filières économiques », les Vignerons de Buzet ont été récompensés pour l'expérimentation et le déploiement d'itinéraires techniques agroécologiques pour leur activité viticole. Ils partagent le podium avec le syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle, qui a planté 60 000 arbres pour limiter des problèmes d'érosion des sols en secteur agricole. Rendez-vous en 2024 pour la deuxième édition !